

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

CHAMPVANS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

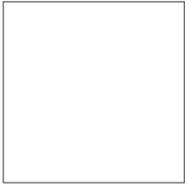
Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général - Bourg

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2019

Révision allégée n°1 du PLUI approuvée par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2024

Modification de droit commun n°1 du PLUI approuvée par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2024



Plan au 1:2 500

Zonage

(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - cœur d'agglomération

- UAa Quartiers urbains à forte densité
- UAb Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
- UAc Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
- UAd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

- UBa Centres urbains et villageois à forte densité
- UBd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

- UCa Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
- UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
- UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
- UD Cités ouvrières et de carrières
- UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
- UJ Espaces d'agrément des constructions existantes
- UP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
- UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
- UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
- UYa Zones commerciales et de proximité
- UYb Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
- UYc Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
- UZA Sites d'intérêt majeur d'Innova et des Toppes
- UZc Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
- UZf Emprises ferrées
- UZI Activités industrielles lourdes
- UZx Activités liées aux axes d'autoroutes et aux échangeurs
- UZY Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
- UZz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

- 1AUA,B Zones d'urbanisation à vocation mixte
- 1AUJ Zones d'urbanisation à vocation commerciale
- 1AUJa Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innova et des Toppes
- 1AUZb Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
- 2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUJ
- 2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUJ

Zones Agricoles

- A Zones agricoles
- AM Zones agricoles en milieu urbain
- AP Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

- N Zones naturelles et forestières
- NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
- NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
- NER Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
- NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
- NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Légende

(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)

- Zonage
- Emplacements réservés (L151-11 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètres de protection agricole
 - Haies, alignements d'arbres, ripisylves
 - Boisements, bosquets
 - Parcs, jardins, vergers
 - Zones humides
 - Habitats d'intérêt communautaire
- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Patrimoine bâti à préserver
 - Linéaire bâti (murets...) à préserver
 - Édifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)
- Autres informations
 - Bâtiments
 - Parcelles
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



0 50 100 150 200 m

Réalisation : ©URBICAND
Sources : Cadastre DGFIP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT

Numéro	Description de l'aménagement réservé	Bénéficiaire	Surface en m ²
2	Aménagement de carrefour	Commune	128
3	Création d'un bassin d'orage	Commune	4021
4	Création d'une fosse	Commune	2465
5	Création d'un stationnement	Commune	850
7	Aménagement des abords du lavoir	Commune	429
8	Création d'un accès à la zone 1AUB	Commune	54
9	Sécurisation de l'intersection	Commune	73
10	Élargissement et sécurisation de l'axe	Commune	292
11	Sécurisation de l'intersection	Commune	291
12	Sécurisation du virage	Commune	3326
13	Aménagement d'un parking	Commune	110

